



# Le Sancéen



Bulletin municipal n°31 - Hiver 2017 / 2018



Course des copines



Les nouveaux Sancéens



Le marché de Noël



Ville de Saint-Julien-les-Villas





**Chères Sancéennes, chers Sancéens,**

Le Conseil Municipal et moi-même vous adressons tous nos vœux pour 2018 et vous souhaitons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une année pleine de joies et de réussites, tant sur le plan personnel et familial que professionnel.

Jean-Michel Viart, Maire



## Injuste, désuet, nécessaire

Tels sont les adjectifs de la taxe d'habitation.

La taxe d'habitation est injuste parce qu'elle est désuète. Elle n'a pas été revue depuis plus de 40 ans alors que nos logements qui sont la base de calcul ont évolué fortement en termes d'équipement, de confort, de bien-être.

La taxe d'habitation est juste pour son utilisation par les collectivités. En effet, comment pourrions-nous maintenir en état les routes, les trottoirs, les espaces verts, les écoles, la crèche, les équipements sportifs, les services que nous apportons à chacun d'entre vous à tous les âges de votre vie.

Il est donc nécessaire de la revoir, et pas simplement en la supprimant pour 80% des Sancéens. Elle doit être juste pour tous. Qu'une partie d'entre nous en soit exonéré, cela est normal comme les personnes en difficulté, au même titre que l'énergie sociale, la CMU... Ce n'est pas le cas des 80% d'entre nous. Peut-on imaginer que 80% des Sancéens ne paient plus leur pain au boulanger et que ce dernier reçoive un dédommagement de l'état, et que 20% des plus riches continuent de payer au boulanger ? C'est pourtant ce que le gouvernement réalise avec la taxe d'habitation.

Alors trouvons rapidement une modernisation de cette taxe comme la taxe foncière qui soit juste pour chacun d'entre nous avec des critères de revenus, de biens immobiliers, de situations familiales, de composition du foyer, mais pas cet arbitrage des 80/20.

- Édito ..... 3
- Affaires générales ..... 4
- Politique de la ville ..... 5
- Intercommunalité ..... 6
- Citoyenneté ..... 8
- Politique générale ..... 12
- Développement durable ..... 14
- Agenda 2018 ..... 16
- Développement durable ..... 18
- Expression politique ..... 19
- Vie culturelle ..... 22
- Sports ..... 26
- Affaires sociales ..... 29
- Etat civil ..... 30

**Jean Michel Viart**  
Maire de  
Saint-Julien-les-  
Villas  
Vice-président de  
Troyes Champagne  
Métropole



**Editeur** : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

**Directeur de publication** : Jean Michel VIART

**Conception et réalisation** : Olivier JOUAULT

**Crédit photos** : Mairie de Saint-Julien-les-Villas, Jean Marie

GUYOT, Troyes Champagne Métropole

**Maquette** : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

**Impression** : Imprimerie la Renaissance

**Dépôt légal** : 4e trimestre 2017



## Permanence de vos élus municipaux

Monsieur le Maire se tient à votre disposition lors de sa permanence hebdomadaire le mercredi de 17h à 18h30 en mairie. Si vous désirez le rencontrer, vous pouvez venir directement ou prendre rendez-vous auprès du cabinet du maire par téléphone au 03 25 71 79 30. En cas d'absence, le premier adjoint Monsieur Patrick Grosjean le remplacera.

- Monsieur Jérémy Zwald, **maire-adjoint à l'urbanisme** est à votre écoute les lundis et vendredis sur rendez-vous. Contactez l'accueil des Services Techniques au 03 25 49 42 22 pour la prise de rendez-vous.
- Madame Colombe Codazzi, **maire adjointe aux affaires scolaires périscolaires et petite enfance**, vous écoute et vous informe tous les mercredis de 10h à 12h à l'accueil jeunesse.
- Monsieur Thierry Joly, **maire adjoint aux affaires sociales** est disponible les jeudis de 10h à 12h pour vous conseiller et informer en mairie.

**Vous pouvez également rencontrer les maires adjoints en appelant :**

- l'accueil des Services Techniques au 03 25 49 42 22, pour Monsieur Michel Brouillet, **maire adjoint au développement durable et cadre de vie**
- au cabinet du maire au 03 25 71 79 30 pour :
  - Monsieur Patrick Grosjean, **1<sup>er</sup> maire adjoint à la citoyenneté et la politique de la ville ;**
  - Madame Gervaise Jouault, **maire adjointe à la culture et aux associations ;**
  - Madame Françoise Gréva, **maire adjointe aux finances ;**
  - Monsieur Patrick Petitjean, **conseiller municipal délégué aux affaires générales ;**
  - Monsieur Olivier Jouault, **conseiller municipal délégué à la communication**
- l'accueil du service des sports au 03 25 71 79 65, pour Monsieur José VAZQUEZ, **conseiller municipal délégué aux sports** ●

## Conseil départemental

Chères Sancéennes, chers Sancéens,

Mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans tous vos projets. Que 2018 vous donne confiance dans l'avenir et vous aide à surmonter les difficultés qui pourraient survenir. J'adresse également mes vœux aux forces vives de la commune, conseil municipal, personnel administratif et technique, enseignants des écoles maternelles et élémentaires, professeurs de l'école de musique ainsi qu'à la police municipale et au corps des sapeurs-pompiers. Bonne année également aux associations culturelles et sportives dont la contribution est essentielle à la qualité de la vie dans notre commune. Enfin, je pense tout particulièrement à notre belle jeunesse qui constitue la relève et qui doit avoir l'assurance d'être entendue, comprise et soutenue dans ses constats et ses aspirations. Tel est mon engagement.

À vous tous, belle année 2018. Le monde sera ce que nous en ferons. Et je serai à vos côtés.

Respectueusement,

Catherine Brégeaut,  
Conseillère départementale

### Permanence de votre conseillère départementale

Elle est à votre disposition le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 9h à 11h. Téléphone 06 10 83 02 63.

## Conciliateur de justice

**Planning des permanences** du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois) de **Jean-Paul Chardin, conciliateur de justice** :

- Permanences à l'Hôtel de Ville de Pont-Sainte-Marie à 8h45 - 9h30 - 10h30 - 11h30
- Permanences à l'Espace Sénardes à 14h15 - 15h - 16h - 17h

En cas d'urgence, n'hésitez pas à le contacter pour un rendez-vous un mardi après-midi et/ou mettre un rendez-vous «court» à 11h et 16h30.

Téléphone : 06 80 01 72 17

**MONTREUIL-sur-BARSE**  
**03 10 95 41 64**  
contact@ecp-glais.fr

SIRET 7990710630017





## Cours d'alphabétisation

par Patrick Grosjean et Mina El Rharbi

**La commission Politique de la Ville et de la Citoyenneté a lancé au mois de septembre de cette année, une nouvelle dynamique sur le territoire de notre commune et plus particulièrement sur le quartier de « la lisière ».**

Quartier en veille active dans le cadre du « contrat de ville de l'agglomération troyenne ». Nous travaillons sur un axe essentiel celui de la maîtrise de la langue française, il est le principal facteur d'insertion sociale et professionnelle.

Il permet d'accompagner les familles vers la connaissance de leurs droits mais aussi de leurs devoirs en les rendant plus autonomes et responsables.

Ce jeudi 7 décembre 2017, au sein du quartier de la Lisière, un « petit déjeuner partagé » a permis une première rencontre entre les habitants et l'ensemble des partenaires sans qui ce projet n'aurait pas vu le jour, à savoir, la société Mon Logis, Troyes Champagne Métropole, l'AASSEA, accompagnés d'élus et de responsable du service.

Ce moment d'échange convivial nous a confirmé du besoin des cours d'alphabétisation. Ces cours ont débuté le 18 septembre 2017. Ils sont assurés par l'association « l'Accord Parfait », que nous remercions.

Ce groupe d'élèves de 12 femmes très homogène, aux différentes origines : pays de l'Est, d'Afrique du nord et d'Asie, s'exprime et partage leur envie d'apprendre, dans ces ateliers deux fois par semaine. Nous ne manquerons pas de vous faire découvrir les prochains projets qu'elles mettront en place. ●

### La Municipalité à la volonté de créer un Conseil des Aînés à partir de 2018.

Vous avez plus de 62 ans? vous avez des idées? vous pouvez changer les choses sur votre commune, n'hésitez pas !

Appelez le 06.63.93.95.38, ou envoyer un mail à [p.grosjean@saintjulienlesvillas.fr](mailto:p.grosjean@saintjulienlesvillas.fr)

P. Grosjean

## Cérémonie du 05 décembre

Le Président de la République monsieur Jacques Chirac, par décret N°2003-925 du 26 septembre 2003, a instauré une journée Nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie le 5 décembre de chaque année.



Ainsi la municipalité a donné rendez-vous à tous les Sancéennes et Sancéens ce mardi 5 décembre rue de l'Egalité à 11h30, en présence de Pompiers, des membres de UNC, du président de UNAC monsieur Jean Marie Guyot et de monsieur Grosjean Patrick représentant le Maire.

Il a lu le message de madame Geneviève Darrieussecq secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, et le dépôt de gerbe accompagné du Président de UNAC et par M. Garnerin. ●

## Conférence « Les Dangers d'Internet »



Les élèves de CM2 des écoles Fernand Ganne et Robin Noire ont pu assister ce lundi 11 décembre, à la présentation « les Dangers d'Internet », par le spécialiste de la Police Nationale.

Cette démarche très active, s'inscrit dans les droits et les devoirs de chaque citoyen vis à vis d'un outil du 21<sup>e</sup> siècle, « INTERNET ». Le spécialiste a permis de démontrer que l'ordinateur cache des personnes qui ne sont pas systématiquement bienveillantes. Son approche pédagogique a suscité de riches commentaires des enfants. ●



## Instauration de la taxe GEMAPI pour la réfection des digues

Au 1er janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) deviendra une compétence obligatoire des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) comme Troyes Champagne Métropole (TCM).

Afin de ne pas (re)vivre des inondations catastrophiques, l'entretien des digues est une nécessité pour notre territoire. Ainsi, TCM a déjà investi plus de 12 millions d'euros HT et programmé 11 millions d'euros HT sur le budget pour la réfection des digues de l'agglomération. L'addition semble élevée, mais le coût matériel et économique serait encore plus important en cas de crue. En effet, 20 000 personnes, 6 000 emplois et 1 700 entreprises sont protégées par les digues de l'agglomération troyenne.

En 2018, 1 912 000 € de travaux sont prévus dans le cadre de cette compétence, notamment pour l'entretien des cours d'eau, des digues et des ouvrages hydrauliques, ainsi que pour la réfection de digues sur Troyes et La Chapelle Saint-Luc (Labourat et Fouchy).

**Ainsi, bien que facultative, la taxe GEMAPI est nécessaire sur notre territoire.**

Ce montant, voté chaque année en fonction des besoins réels, sera réparti par les services fiscaux : de façon proportionnelle entre les redevables assujettis à la taxe d'habitation, à la taxe foncière ainsi qu'à la cotisation foncière des entreprises. **Son impact est estimé entre 2 et 2.7% de hausse de l'imposition par foyer.** Le produit de cette taxe sera exclusivement consacré aux financements de la GEMAPI. ●

## Troyes Champagne métropole, terre de cinéma

Signée le 17 novembre dernier, une convention de partenariat entre Troyes Champagne Métropole, la Région Grand Est et l'Agence culturelle Grand Est a fait de TCM la première collectivité à rejoindre le « Réseau de collectivités favorisant l'accueil de tournages cinéma et audiovisuel en Grand Est ».



Signature de la convention

Mis en place par la Région, ce réseau permet aux collectivités de s'investir d'avantage dans l'accueil des tournages, et d'être accompagné dans ce développement.

Trois collaborations pourront ainsi avoir lieu :

- la facilitation de l'accueil de tournage sur le territoire de TCM,
- la mise en place d'actions communes de promotion du territoire auprès des professionnels,
- une aide financière de TCM pour les tournages sur notre territoire, car pour un euro investi les retombées pour le territoire sont entre 3 et 4 euros pour un long métrage, et 7 à 8 euros pour un documentaire ou une série.

Plusieurs scènes de longs-métrages - Ami-Ami, Sans Famille, Un Peuple et son Roi - ont été tournées à Troyes cette année, et un circuit découverte a permis à des producteurs et réalisateurs de découvrir des potentiels lieux de tournage dans notre agglomération en juin dernier. ●



Installation de décors rue Larrivey (Troyes)



Tournage aux Foires de Mars





## Point Conseil Emploi, lieu d'accueil et d'accompagnement pour les chercheurs d'emploi

À l'initiative de Troyes Champagne Métropole et avec le soutien des communes concernées, les points conseils emplois de l'agglomération aident les chercheurs d'emplois

Pour privilégier la proximité avec les personnes en recherche d'emploi, de nouvelles permanences s'ouvrent à celles et ceux qui souhaitent bénéficier de conseils dans le cadre d'une recherche d'emploi, d'un projet professionnel, d'une meilleure connaissance des opportunités d'emploi.

### Un accompagnement personnalisé

Chercher un emploi nécessite parfois de se former pour se remettre à niveau, d'acquérir des compétences complémentaires ou changer d'orientation professionnelle. Pour cela il est nécessaire d'être conseillé et soutenu dans ses démarches.

Le Point Conseil Emploi est un lieu d'écoute où un suivi individuel pourra vous être proposé afin de vous orienter au mieux dans vos démarches de recherche d'emploi. Vous y obtiendrez des conseils et une assistance pour réaliser ou améliorer votre CV, pour rédiger une lettre de motivation ou une demande de stage, pour préparer un entretien de recrutement, pour utiliser Internet ou pour obtenir des informations sur filières qui recrutent le plus. Cette démarche de proximité permet, dans un espace dédié, de vous proposer un accompagnement personnalisé en fonction de vos besoins. ●



**Pour plus de renseignements :** [troyes-champagne-metropole.fr/services-pratiques](http://troyes-champagne-metropole.fr/services-pratiques)  
ou 06.26.15.67.55

## COPE Saint-Julien-les-Villas - Rosières - Bréviandes

*par Patrick Grosjean*

En cas de fuite vous devez composer le 03 25 79 00 00 (7 j/7, 24h/24)

Pour tout règlement :

SDDEA Cité administrative des Vassaulles,  
22 Rue Grégoire Pierre Herluison,  
10000 Troyes

Pour tout autre demande vous pouvez adresser votre courrier à

M. P. Grosjean Président du COPE  
Saint-Julien-les-Villas - Rosières - Bréviandes  
3 rue de l'Hôtel de ville  
10800 Saint-Julien-les-Villas  
Tél : 06.63.93.95.38



Le prix du m<sup>3</sup> d'eau a été fixé à 1,1922 pour 2018, au lieu de 1,2539€ pour 2017 et 2016.

8 élus de votre commune siègent au sein du COPE : Mmes B. de Boudemange, MC Luce et M. Jobé, MM. J. Zwald, J. Vazquez, P. Petitjean, JM Bailly et P. Grosjean.

Nous avons prévu pour 2018 de renouveler non seulement les compteurs mais aussi tous les branchements, vannes aux conduites sur le quartier des « Châteaux des Cours ». ●





## Élection des Conseillers Municipaux Jeunes



Les écoles de Saint-Julien-les-Villas ont procédé aux élections de leurs nouveaux conseillers municipaux jeunes. Ils siégeront sur la période de 2017 à 2020. Les CMJ sont élus par les classes de CM1 des écoles primaires Robin Noir et Fernand Ganne.



Monsieur le maire et les membres du conseil municipal jeune déjà en place ont accueilli chaleureusement les nouveaux désignés dans la salle du conseil municipal de la mairie. Monsieur le maire leur a remis personnellement leur insigne, gravé à leur nom avec leur période d'engagement.



Pour une durée minimale de trois ans, ces jeunes seront force de projets pour la vie de la commune.  
Bienvenue à Claire-Emma Cagniard, Kenza Mezriche, Dorra Snoussi et Nathan Grandveau. ●





## Le conseil municipal jeune ravive la flamme du soldat inconnu

Le CMJ fait parti de la commission Politique de la Ville. Nous avons pour projet de sensibiliser les jeunes aux Cérémonies Patriotiques. C'est pourquoi les CMJ ont été conviés le 15 octobre 2017 à Paris afin de participer à la cérémonie de « Raviver la Flamme du Soldat Inconnu ». Cette journée s'est construite autour de deux moments forts.

### Visite du château de Chantilly



Rendez-vous, fixé à 6h45, parking de la Gare pour prendre le bus direction Paris



Nous avons admiré les splendeurs du château d'Henri d'Orléans et Duc d'Aumale (1822-1897), visité l'exposition florale annuelle et découvert le musée du cheval.



### Ravivage de la Flamme du Soldat Inconnu



En fin d'après-midi nous nous sommes rendus place de l'Étoile, sous l'Arc de Triomphe pour participer à la cérémonie du Ravivage de la Flamme. Fanny a été choisie par le maître de cérémonie, accompagnée de monsieur Martin Chaussade, président de la Fondation Charles de Gaulle, d'une jeune fille de nationalité Tchèque ainsi que monsieur l'Ambassadeur de Tchèque.



La ville de Saint-Julien-les-Villas et le CMJ remercient sincèrement la Fondation Charles de Gaulle pour nous avoir permis de participer à cette journée très riche en symboles. Nous souhaitons que cette journée soit réitérée l'an prochain afin de faire participer le plus grand nombre des CMJ. ●



#### Mais savez-vous comment a été choisi « le soldat inconnu » ?

Le 10 novembre 1920, on présenta 8 cercueils (représentant chacun une région où les combats avaient été les plus meurtriers) au soldat Auguste Thin. Il en désigna un en déposant un bouquet de fleurs devant celui de son choix.

Le cercueil a été ramené à Paris le 11 novembre 1920 et fut déposé dans la chapelle ardente de l'Arc de Triomphe. Il fut ensuite inhumé le 28 janvier 1921 au centre de l'arche principal face aux Champs Élysées, d'où la cérémonie du ravivage de la flamme.



## 99<sup>e</sup> anniversaire de



Départ du défilé pour la commémoration depuis la caserne avec les sapeurs pompiers de la ville en tête



Des figurants de la 5<sup>e</sup> Dius Red Diamond accompagnaient ce défilé



Les anciens combattants et le conseil municipal jeune ont également participé

## 100<sup>e</sup> anniversaire des Etats-Un



Le défilé part au cimetière pour se recueillir devant le monument aux morts



Le président de l'association des anciens combattants se recueille devant le monument aux morts



Le maire, accompagné de madame Catherine Brégeaut, conseillère départementale



Piou-piou, soldat français d'août 1914



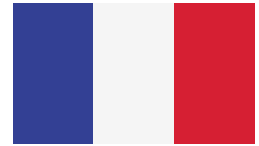
Chasseur alpin de l'armée de terre, combattant en milieu montagneux. Défend les frontières en 1914



Soldats en tenue de 1915, proposant un meilleur camouflage







## l'armistice de 1918



Discours de monsieur le maire à la salle polyvalente



Les soldats français, le soldat piou-piou et le chasseur alpin, suivis des anciens combattants et des pompiers sancéens



Les figurants du 5e Dius Red Diamond pour une présentation de leurs équipements et de leurs armes

## de l'entrée en guerre des Américains



Le maire se recueille, accompagné de deux enfants du CMJ



Les gerbes de fleurs et les plaques nominatives des victimes militaires de la guerre 1914-1918



Conseillère municipale



Soldat américain, dit «sammies», avec équipement d'entrée en guerre.



Soldat anglais en uniforme de 1916, armé du Lee Enfield



Soldat écossais, coiffé du glengarry



Soldat allemand avec casque à pointes, protégeant des coups de sabre



Soldat allemand avec casque à boulons, le stalhem



## Quelles ressources pour financer notre commune ?

Depuis l'annonce par le gouvernement de sa volonté à supprimer la taxe d'habitation, beaucoup s'interroge sur son utilité. De même, à quoi servent les emplois aidés, malmenés également par le gouvernement alors qu'ils sont une valeur sûre d'insertion pour notre commune. Nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir pour chacune des recettes de la collectivité, l'utilisation qui est faite des recettes service par service.

Un des principes fondamentaux de la gestion budgétaire des collectivités est le principe d'universalité. Aucune recette n'est affectée à une dépense particulière, aucune dépense n'est couverte par une recette déterminée. Néanmoins, il est évident que lorsque vous réglez une facture de restauration scolaire, cette recette ne sert pas à refaire une voirie, ou régler la facture d'électricité du gymnase. Votre règlement sert d'abord à régler le prestataire de la restauration scolaire.

Nous vous proposons donc de vous rappeler les montants de chacune de nos recettes pour le budget de fonctionnement, et pour chacun des services de la commune une estimation des recettes correspondantes. Les chiffres donnés sont sur la base du compte administratif de 2016.

Les recettes de fonctionnement sont des recettes courantes sur lesquelles la commune peut compter chaque année en principe.

Ces recettes servent au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour l'investissement, les recettes sont

- la taxe d'aménagement ;
- les dotations et subventions de l'Etat tels que le fonds de compensation de la TVA (FCTVA), la dotation globale d'équipement (DGE), et la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ;
- les subventions du département, de la région, de l'intercommunalité, de la CAF en fonction des projets prévus à l'investissement
- les emprunts
- les virements de la section de fonctionnement (autofinancement) ●

Recettes de gestion des services en 2016	7 008 093 €
<b>Recettes issues des Sancéens</b> (recettes des taxes foncières, d'habitations, sur l'électricité et des droits de mutation ainsi que les recouvrements des services assurés par la collectivité auprès des Sancéens)	<b>4 392 343 €</b>
Taxes foncières et d'habitation	3 700 136 €
Taxes sur l'électricité	140 760 €
Locations de salles	14 593 €
Concession dans les cimetières	7 209 €
Petite enfance	114 952 €
Cantine et périscolaire	153 735 €
Accueil collectif des mineurs, périscolaires maternelles et vacances	68 834 €
École de musique	50 682 €
Bibliothèque	347 €
Taxe add. aux droits de mutation (s/vte immobilières)	141 095 €
<b>Recettes issues des entreprises et associations</b> (recettes des taxes sur la publicité, les locations immobilières et les mises à dispositions)	<b>325 809 €</b>
Taxes locales s/publicité extérieure (entreprises)	205 014 €
Convention de mise à disposition du gymnase	15 510 €
Locations immobilières	68 183 €
Red occup dom. Public (Loc. Emplac. Pub+S-DEA)	37 102 €
<b>Recettes issues de l'État</b> (recettes dotations, subventions, dégrèvements ou encore fiscalité transférée de l'état ou de la CAF)	<b>1 680 959 €</b>
Dotation générale de fonctionnement	895 301 €
Compensation au titre des exo. Txes fonc + habit.	76 074 €
Caisse Allocat. Familiales (enfance+petite enf.)	549 090 €
Emplois de la commune aidés par l'Etat	122 369 €
Fonds de soutien à la réforme des rythmes scolaires	26 717 €
Autres impôts locaux et dotation d'Etat	11 408 €
Dotation pour les titres sécurisés (passeport)	5 030 €
<b>Recettes issues des collectivités</b> (recettes en provenance du département d'intercommunalité et des communes)	<b>437 424 €</b>
Mise à disposition de notre personnel aux autres communes	61 196 €
Subvention et participation du département	10 248 €
Participation p/ mutualisation de la police	16 595 €
Participation aux frais scolarité des résidents autres	450 €
Attribution de compensation du Troyes Champagne Métropole	261 670 €
Fonds de solidarité des communes riches aux autres communes	87 265 €
<b>Recettes issues des assurances</b>	<b>171 558 €</b>
Remboursement assurance Maladie pour le personnel en arrêt de travail	171 558 €



**Dépenses par service avec estimation des ressources afférentes**

		Montant	% de la recette
<b>Accueil Collectif des Mineurs</b> 550 120 €	Accueil collectif des mineurs, périscolaires maternelles et vacances	68 834 €	100
	Taxes foncières et d'habitation	321 286 €	9
	Caisse Allocations Familiales (enfance + petite enfance)	100 000 €	18
	Emplois de la commune aidés par l'État	60 000 €	49
<b>Périscolaire scolaire</b> 836 123 €	Cantine et périscolaire	153 735 €	100
	Taxes foncières et d'habitation	542 852 €	15
	Caisse Allocations Familiales (enfance + petite enfance)	50 000 €	9
	Emplois de la commune aidés par l'État	62 369 €	51
	Fonds de soutien à la réforme des rythmes scolaires	26 717 €	100
	Participation aux frais de scolarité des résidents autres	450 €	100
<b>Petite enfance</b> 688 599 €	Petite enfance	114 952 €	100
	Taxes foncières et d'habitation	174 557 €	5
	Caisse Allocations Familiales (enfance + petite enfance)	399 090 €	73
<b>Ecole de musique</b> 247 838 €	Ecole de musique	50 682 €	100
	Taxes foncières et d'habitation	186 908 €	5
	Subvention et participation du département	10 248 €	100
<b>Bibliothèque</b> 81 642 €	Taxes foncières et d'habitation	81 295 €	2
	Bibliothèque	347 €	100
<b>Police</b> 284 306 €	Taxes foncières et d'habitation	236 515 €	6
	Participation p/ mutualisation de la police	16 595 €	100
	Mise à disposition de notre personnel aux autres communes	31 196 €	51
<b>Sports</b> 274 088 €	Taxes foncières et d'habitation	257 578 €	7
	Location de salles	1 000 €	7
	Convention de mise à disposition du gymnase	15 510 €	100
<b>Culture</b> 53 896 €	Taxes foncières et d'habitation	39 303 €	1
	Location de salles	14 593 €	100
<b>Administration générale (dont subventions associations)</b> 669 634 €	Taxes foncières et d'habitation	236 406 €	6
	Remboursement assurance maladie pour le personnel en arrêt de travail	171 558 €	100
	Attribution de compensation de Troyes Champagne Métropole	261 670 €	100
	Fonds de solidarité des communes riches aux autres communes	87 265 €	100
<b>Elus - 190 776 €</b>	Taxes foncières et d'habitation	190 776 €	5
<b>Accueil démographie - 107 750 €</b>	Dotation générale de fonctionnement	102 720 €	11
	Dotation pour les titres sécurisés (passeport)	5 030 €	100
<b>Finances et ressources humaines 164 033 €</b>	Taxes foncières et d'habitation		4
<b>Centre technique municipal</b> 1 551 241 €	Taxes foncières et d'habitation	445 804 €	12
	Taxes locales s/publicité extérieure (entreprises)	205 014 €	100
	Concession dans les cimetières	7 209 €	100
	Taxes add. aux droits de mutation (s/vte immobilières)	141 095 €	100
	Taxe sur l'électricité	140 760 €	100
	Locations immobilières	68 183 €	100
	Red occup dom. public (loc. emplac. pub + SDEA)	37 102 €	100
	Dotation générale de fonctionnement	400 000 €	45
	Compensation au titre des exo. txe fonc + habit.	76 074 €	100
	Mise à disposition de notre personnel aux autres communes	30 000 €	100
<b>Virement à la section d'investissement et résultat</b> 1 215 404 €	Taxes foncières et d'habitation	822 823 €	22
	Dotation générale de fonctionnement	392 581 €	44



## Une entrée de ville bien plus agréable

Adieu aux horribles tas de gravats et bienvenue aux gabions. Ces casiers de fils de fer tressés et remplis de pierre servent désormais de barrage sur la route de Baire. Cette dernière, bouchée depuis 2009, oblige la circulation à emprunter la rocade. Le travail d'aménagement a été réalisé par le service de voirie municipal en relation avec la ville de Saint Parres aux Tertres. Il ne restera plus qu'à planter quelques arbres au printemps pour colorer les lieux. ●



Avant travaux : les tas de gravats



Après travaux : les gabions

## La Loi de Transition énergétique

Cette loi du 17 août 2017 vise à encourager la croissance verte en favorisant principalement :

- la gestion des déchets
- les technologies d'énergies utilisant le soleil, le vent, les biomasses, etc.

## Non au chimique, place au mécanique

Avec la suppression des produits chimiques, il faut trouver des moyens de substitution. Pour nos allées de parcs et certaines surfaces imperméables, le choix s'est porté sur l'utilisation d'un outil mécanique attelé à un tracteur. Cet engin, appelé "Stabnet", est doté de coupelles sur 1,20 mètre de large et arrache l'herbe à 1 centimètre de profondeur. La société ACCIN est la seule dans l'Aube à proposer cette prestation. ●



## Toujours plus pour la croissance verte

La ville fait évoluer sa gestion de la végétation spontanée afin de respecter la Loi de Transition Énergétique. L'objectif est de contrôler le développement de ces adventices, appelés «mauvaises herbes» et souvent considérés comme indésirables, afin d'œuvrer pour la croissance verte et le développement durable.

En effet, la replantation volontaire de certaines zones dites « perméables » est une alternative au désherbage. Cela consiste à projeter des semences qui grandiront peu, épaisses et adaptées aux conditions de vie difficiles du milieu. Ce processus de reconstruction des sols a de nombreux avantages :

- Amélioration du cadre de vie et de l'esthétique
- Respect des engagements pour l'interdiction de l'utilisation des produits chimiques utilisés pour soigner ou prévenir les maladies des plantes (appelés produits phytosanitaires)
- Limitation de l'apparition de mauvaises herbes
- Réduction de l'entretien et donc limitation des coûts

Après tout ce temps passé à chasser le moindre brin d'herbe, il peut être difficile pour certains sancéens d'accepter un tel changement. Et nous le comprenons. Rassurez-vous, tout cela reste un essai alors attendons les résultats ! ●



Un engazonnement a été réalisé dans quatre petites allées du cimetière et sur certains trottoirs du Château des Cours et du Clos Balduc





## Une 2<sup>e</sup> récompense pour la ville

Ce n'est pas une mais deux distinctions que Saint-Julien-les-Villas a récemment obtenu. En plus du label 3 fleurs, notre commune a reçu le prix régional spécial environnement, décerné aux villes soucieuses de la gestion raisonnée des espaces verts et des massifs fleuris, de la préservation de la biodiversité et de la découverte d'espaces naturels. Nos efforts se sont montrés payants. ●

## Mais pourquoi arracher des fleurs aussi magnifiques ?



Comme moi, vous vous êtes déjà sûrement posé la question. La décision est difficile à prendre pour nos jardiniers qui ont passé l'année à arroser, piocher et entretenir les massifs pour obtenir le fameux label des 3 fleurs. Mais les saisons passent. Les pluies et les gelées de novembre arrivent à grands pas. Et c'est surtout l'époque pour planter les bulbes qui vont nous offrir de magnifiques couleurs après les froids de l'hiver. Alors... Rendez-vous au printemps prochain ! ●

## Le retour de l'arboretum\* à Grimont

Le projet de réhabilitation du Parc Grimont est terminé. Après le réalignement et l'entretien des allées avec un désherbeur mécanique, les pancartes de signalisation de l'arboretum viennent d'être remises en place. Ces panneaux inaltérables, réalisés par la Société A3Plast de Torvilliers, vous informent du nom commun de l'arbre, de son nom latin et sa famille. Avec un spécialiste nous avons estimé l'âge approximatif de chaque spécimen. Vous pourrez constater que nombreux sont âgés d'environ 40 ans, ce qui correspond aux années de création du Parc André Grimont. ●



\* Un arboretum est un parc planté de nombreuses espèces d'arbres, bien identifiées

## Un florilège de prix

Les jardiniers sancéens se sont encore démarqués auprès du Comité Touristique de la Région Troyenne. Cette association fait la promotion du tourisme et organise la campagne de fleurissement.



Elle a dernièrement sélectionné les plus beaux décors fleuris sur l'ensemble de l'agglomération troyenne. Ainsi, Julien Chenut, président du CTRT, a remis un prix à monsieur et madame Leclercq pour leur 2<sup>e</sup> place dans la catégorie « Jardins très visibles de la rue », monsieur Husson arrivant 6<sup>e</sup>. La menuiserie Wonorowyc est arrivée 1<sup>ère</sup> des établissements professionnels et madame Witz a été récompensée d'une distinction « hors concours ». Félicitations aux primés et merci à tous ses sancéens d'embellir notre commune au quotidien. ●

## Ensemble pour le retour à l'emploi

Vous avez probablement entendu parler de l'association Solidarité Emploi Service. Cet organisme permet à des personnes ayant des difficultés d'accès à l'emploi de retrouver une activité salariée. Actuellement, la municipalité participe à cette entraide sociale en employant deux semaines par mois une dizaine de personnes en recherche d'emploi. Encadrées par Frédéric Jeanin, leur moniteur, elles contribuent aux travaux des espaces verts et à la propreté de la ville. ●



### En savoir plus

Retrouvez plus d'infos sur le site de la ville : [www.saintjulienlesvillas.fr](http://www.saintjulienlesvillas.fr), rubrique « Social et emploi », catégorie « Solidarité Emploi Service ».

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
LU	1	JE	1	JE	1	DI	1	MA	1	VE	1
MA	2	VE	2	VE	2	LU	2	ME	2	SA	2
ME	3	SA	3	SA	3	MA	3	JE	3	DI	3
JE	4	DI	4	DI	4	ME	4	VE	4	LU	4
VE	5	LU	5	LU	5	JE	5	SA	5	MA	5
SA	6	MA	6	MA	6	VE	6	DI	6	ME	6
DI	7	ME	7	ME	7	SA	7	LU	7	JE	7
LU	8	JE	8	JE	8	DI	8	MA	8	VE	8
MA	9	VE	9	VE	9	LU	9	ME	9	SA	9
ME	10	SA	10	SA	10	MA	10	JE	10	DI	10
JE	11	DI	11	DI	11	ME	11	VE	11	LU	11
VE	12	LU	12	LU	12	JE	12	SA	12	MA	12
SA	13	MA	13	MA	13	VE	13	DI	13	ME	13
DI	14	ME	14	ME	14	SA	14	LU	14	JE	14
LU	15	JE	15	JE	15	DI	15	MA	15	VE	15
MA	16	VE	16	VE	16	LU	16	ME	16	SA	16
ME	17	SA	17	SA	17	MA	17	JE	17	DI	17
JE	18	DI	18	DI	18	ME	18	VE	18	LU	18
VE	19	LU	19	LU	19	JE	19	SA	19	MA	19
SA	20	MA	20	MA	20	VE	20	DI	20	ME	20
DI	21	ME	21	ME	21	SA	21	LU	21	JE	21
LU	22	JE	22	JE	22	DI	22	MA	22	VE	22
MA	23	VE	23	VE	23	LU	23	ME	23	SA	23
ME	24	SA	24	SA	24	MA	24	JE	24	DI	24
JE	25	DI	25	DI	25	ME	25	VE	25	LU	25
VE	26	LU	26	LU	26	JE	26	SA	26	MA	26
SA	27	MA	27	MA	27	VE	27	DI	27	ME	27
DI	28	ME	28	ME	28	SA	28	LU	28	JE	28
LU	29	JE	29	JE	29	DI	29	MA	29	VE	29
MA	30	VE	30	VE	30	LU	30	ME	30	SA	30
ME	31	SA	31	SA	31	JE	31	MA	31	VE	31



JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
DI	1	ME	1	SA	1	LU	1	JE	1	SA	1
LU	2	JE	2	DI	2	MA	2	VE	2	DI	2
MA	3	VE	3	LU	3	ME	3	SA	3	LU	3
ME	4	SA	4	MA	4	JE	4	DI	4	MA	4
JE	5	DI	5	ME	5	VE	5	LU	5	ME	5
VE	6	LU	6	JE	6	SA	6	MA	6	JE	6
SA	7	MA	7	VE	7	DI	7	ME	7	VE	7
DI	8	ME	8	SA	8	LU	8	JE	8	SA	8
LU	9	JE	9	DI	9	MA	9	VE	9	DI	9
MA	10	VE	10	LU	10	ME	10	SA	10	LU	10
ME	11	SA	11	MA	11	JE	11	DI	11	MA	11
JE	12	DI	12	ME	12	VE	12	LU	12	ME	12
VE	13	LU	13	JE	13	SA	13	MA	13	JE	13
SA	14	MA	14	VE	14	DI	14	ME	14	VE	14
DI	15	ME	15	SA	15	LU	15	JE	15	SA	15
LU	16	JE	16	DI	16	MA	16	VE	16	DI	16
MA	17	VE	17	LU	17	ME	17	SA	17	LU	17
ME	18	SA	18	MA	18	JE	18	DI	18	MA	18
JE	19	DI	19	ME	19	VE	19	LU	19	ME	19
VE	20	LU	20	JE	20	SA	20	MA	20	JE	20
SA	21	MA	21	VE	21	DI	21	ME	21	VE	21
DI	22	ME	22	SA	22	LU	22	JE	22	SA	22
LU	23	JE	23	DI	23	MA	23	VE	23	DI	23
MA	24	VE	24	LU	24	ME	24	SA	24	LU	24
ME	25	SA	25	MA	25	JE	25	DI	25	MA	25
JE	26	DI	26	ME	26	VE	26	LU	26	ME	26
VE	27	LU	27	JE	27	SA	27	MA	27	JE	27
SA	28	MA	28	VE	28	DI	28	ME	28	VE	28
DI	29	ME	29	SA	29	LU	29	JE	29	SA	29
LU	30	JE	30	DI	30	MA	30	VE	30	DI	30
MA	31	VE	31	ME	31	ME	31	ME	31	LU	31

\* : changement d'heure



## Connaissez-vous les arbres de notre commune?

(par Michel Brouillet et Thomas Belthier)

**Nom commun :** Copalme d'Amérique

**Nom latin :** Liquidambar styraciflua

**Famille :** Hamamélidacées

**Origine :** Etats unis

**Feuillage :** caduc, en forme d'étoile

**Fruits :** bouquet de boules hérissées de 2/3 cm à l'automne

**Hauteur adulte :** 20 mètres maximum

**Longévité :** 150 ans

**Originalité :** feuillage prenant des teintes pourpres, rouge, orange brillant en automne

Vous pouvez admirer un alignement de Liquidambar dans la rue Danton. ●



 **EIFFAGE**  
ROUTE

**Eiffage Route**  
Agence de Troyes  
Tél. : 03 25 76 24 24

**OBS Bâtiment & Habitat**  
*la passion du métier*

Couverture - Plomberie - Étanchéité - Charpente - Désamiantage

GRUPE OBS BÂTIMENT & HABITAT

Rue Alexandre Yersin - ZA Coulmet - 10450 BRÉVIANDES (TROYES)

Tel. 03 25 49 52 80 - Fax 03 25 75 37 48  
contact@obs-batiment-habitat.fr

[www.obs-batiment-habitat.fr](http://www.obs-batiment-habitat.fr)



**La Gerbe d'Or**  
boulangerie pâtisserie de tradition

Un savoir-faire artisanal toujours renouvelé  
et enrichi par des femmes et  
des hommes passionnés  
par leur métier



31 Bd de Dijon • Saint-Julien-les-Villas  
**03 25 75 44 17**





J'ai voté contre le dossier du «Canal sans Eau»

Par manque d'informations et de certitude que les utilisateurs annoncés seront bien au rendez-vous et seront acquéreurs de leurs parcelles. Installations d'un collège privé, qui est le transfert d'un collège Troyen, rien de précis... Transfert de la maison de retraite de la Moline, on ne sait pas... La Maison de santé, je suis pour, mais aucune information quant à l'installation des professionnels et du type de structure qui gèrera cette maison... De plus il y a trop d'incertitudes concernant l'ensemble du programme de dépollution du site. Il y a de fortes probabilités de dépenses supplémentaires, c'est Monsieur le Maire qui le dit, non chiffrables à ce jour... Diagnostic pollution et éventuelle dépollution ? Coût de démolition de la dalle de l'ancien bâtiment SNCF ? Non chiffré. Dépollution pyrotechnique à prévoir ? Non chiffré. Ce projet est quand même d'un coût de 2 428 000 € dont un reste à charge de 1 696 000 € pour la commune. Voilà pourquoi j'ai voté contre ce projet même si je suis favorable à la Maison de Santé.

«Nouvelles activités physiques et sportives»

Cette école municipale des sports va à l'encontre de ce que fait une

association de St Julien, le CASC, partenaire majeur de la municipalité depuis 1988 et les tarifs sont doublés par rapport à ceux pratiqués par le CASC. Je ne suis pas contre le principe de cette école municipale des sports si notre commune était en manque de propositions d'activités mais ce n'est pas le cas. Contrairement à ce que dit le Conseiller municipal délégué au sport, il ne s'agit pas de nouvelles activités puisque sur 3 activités proposées par l'école municipale des sports 2 sont des activités dispensées par le CASC, le Badminton (enfants de 8 à 12 ans) et l'activité Multisports (enfants de 5 à 9 ans). Mon opposition est motivée par la tarification proposée par l'école municipale. Les tarifs pratiqués par le CASC étaient de 20€ pour les Sancéens pratiquant le Badminton et 40€ pour les extérieurs; sur cette activité les tarifs sont doublés par l'école municipale et passent à 40€ au lieu de 20 et 80€ au lieu de 40 pour le Badminton et le Multisports. De plus il faut savoir que la mise en place de cette école municipale des sports n'a jamais été ni présentée ni discutée en commission des sports. Nous avons été mis devant le fait accompli.

Marc Moreau, conseiller municipal indépendant hors majorité.

Parti indépendant de Karim Kédim

*A l'heure où nous imprimons le bulletin, le texte de ce groupe ne nous a pas été transmis.*



**IMPRESSION OFFSET et NUMÉRIQUE  
PETITS et GRANDS FORMATS  
SUR TOUS SUPPORTS**

**Bureaux et ateliers :** Z.I. des écrevolles - Avenue des Tirverts 10150 Pont-Sainte-Marie  
Tél. 03 25 70 44 70 - Fax 03 25 70 44 99 - [la-renaissance@la-renaissance.com](mailto:la-renaissance@la-renaissance.com)



## PLUS PROCHE DES SANCEENS

Derrière le rideau du canal sans eau : Comment gaspiller 1 million d'Euros ?

Monsieur le Maire au fil des réunions du conseil municipal a déroulé son projet pour le canal sans eau. Malgré notre insistance, il ne souhaite vraisemblablement pas répondre à nos interrogations. Entre promesses électorales et favoritisme.

Deux situations nous interpellent :

Dans la partie Sud (le long de l'impasse des Philippats) une des parcelles qui sera mise en vente est complètement enclavée sciemment et ne pourra pas être accessible de la voie publique. Cela entraîne un prix de vente au m2 inférieur aux autres parcelles mais aussi posons-nous la question : A qui profite ce découpage ? : Pour favoriser un riverain ... ?

Nous allons réitérer notre demande à Monsieur le Maire de rendre cette parcelle accessible et en cas de refus nous en tirerons les conséquences juridiques et alerterons les autorités de tutelle.

Dans la partie Nord, il est prévu de construire des logements sur plusieurs étages au-dessus de la maison de santé. (Logements sociaux ?) Malgré notre insistance à ce que ces logements soient explicitement inscrits dans les délibérations du conseil, Monsieur le Maire fait la sourde oreille, pourquoi ? Les décisions prises nous paraissent dénouées de fondement et pour le moins manquent de transparence vis à vis des Sancéens. Il est vrai qu'il nous avait dit qu'il n'y aurait plus de nouveaux immeubles à Saint

Julien.

Cerise sur le gâteau, après les différentes analyses des sols, il semble que certaines parcelles soient polluées et doivent faire l'objet d'un traitement. Qui réglera la facture ? Le prix des parcelles étant fixé, ce seront les Sancéens qui la supporteront. Compte tenu des impacts financiers et environnementaux importants pour notre commune nous demandons à Monsieur le Maire de diligenter une enquête publique sur ce projet.

Dans un contexte budgétaire contraint, dès l'origine de ce projet nous avons précisé que d'autres montages financiers étaient préférables et neutres pour la collectivité tout en gardant la maîtrise, hélas nous n'avons pas été entendu. Une gestion hasardeuse de plus.

Nous savions que c'était un projet à tiroirs, il est devenu un projet tiroir caisse pour les Sancéens.

Selon nos informations il semblerait, pour ne pas perdre l'investisseur : la maison de retraite, qu'elle serait déplacée sur le stade Gambetta.....

Les conseillers municipaux et les membres de l'association Plus Proche des Sancéens vous souhaitent des très bonnes fêtes de fin d'année et vous prient d'accepter leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2018.

Martine JOBE Isabelle AUGUIN  
Yvon LAURENT Jean Marie BAILLY

## CHANGEONS D'AIR

*A l'heure où nous imprimons le bulletin, le texte de ce groupe ne nous a pas été transmis.*



### A SAINT-JULIEN

### AGIR ET CONSTRUIRE

Explication de notre silence ! Pourquoi pas d'article sur le dernier journal N° 30 ? Apparemment, Il se trouve que Monsieur le Maire a jugé bon de ne pas faire paraître le texte (ci-dessous) que je lui ai envoyé le 16 octobre date limite d'envoi de nos articles.

Texte qui était à publier : « Agir et Construire n'a pas souhaité s'exprimer ». Devant une majorité incohérente dans ses projets et dossiers, Agir et Construire ne peut pas écrire tout et rien !" Signé Daniel Picara.

Bientôt 4 ans de mandat! ...Promesses... Promesses...effets d'Annonces!

Dès leur élection en avril 2014, Monsieur le Maire et sa majorité prônait le changement par 20 engagements qui devaient révolutionner la vie des sancéens! Investissements, Fonctionnement, Communication, Culture, Sports...etc. Prenons la Communication, ou en est-elle par rapport à la majorité précédente?

Lisez la presse locale...cherchez bien, page par page... Il est vrai, que lorsqu'on ne fait pas grand-chose, on n'y trouve aussi pas grand-chose! Sauf les animations des associations. Merci à eux!

Suppression des journaux lumineux alors que nous souhaitions passer de 2 à 4 sur l'ensemble de la commune...

Aujourd'hui pratiquement toutes les communes en sont pourvues de la plus petite à la plus grande! A nos diverses interrogations et celles des Sancéennes et sancéens que je rencontre, Monsieur le Maire est le grand spécialiste des réponses vagues souvent reportées en ricanements de mois en mois!

Le Canal sans eau une énigme sans fin depuis plus de 3ans! Plus de 700 000€ pour racheter le terrain ... bien plus cher que nous l'avions vendu! De ce fait, si réalisation !!! Obligation d'investir 2 550 000€ pour les divers aménagements!

Plusieurs fois, en commission ou en Conseil Municipal j'ai posé la même question à Mr le Maire <<Vous ne pensez pas que vous mettez la charrue avant les bœufs ?>> Il ne nous a jamais donné de preuves sur l'engagement des investisseurs (Collège, Maison de retraite et Maison médicale) ni sur la faisabilité du projet! Aussi sans connaître les éventuelles pollutions du terrain. Le Canal sans eau lâché par l'Etat en 1928 parce qu'il ne tenait pas l'eau fut remblayé par les déchets de tout le monde pendant de nombreuses années. A ce jour qu'en est-il? Les réponses masquées de Mr le Maire et sa majorité pourraient bien cacher plusieurs choses!!!

Le Pont Moulin LE ROY : à l'époque de sa construction Mr Viart nous accusait d'endetter la commune pendant 40ans et d'être dans l'obligation d'augmenter les impôts...Réflexion d'une méconnaissance totale des finances et du dossier puisque que le pont fut payé (3 900 000€) dans sa totalité en Mars 2014. Nous lui avons donné une belle leçon sur ses propos non fondés par la preuve par 9 d'une gestion financière rigoureuse et du respect de l'argent du contribuable. Par contre, pour l'emprunter régulièrement je pense qu'un nettoyage ne serait pas du luxe (Murs d'about Avenue Terre Noire et Rue du Moulin Le Roi et la base des balustrades de chaque côté).

Au sujet de la cantine du Groupe scolaire de Robin Noir après maintes et maintes questions posées à Monsieur le Maire, nous n'avons jamais obtenu d'évaluations chiffrées sur le fonctionnement!

On entend plus parler de l'achat du siècle ! Le "local Chazelle" à l'abandon...Que d'argent du contribuable dépensé inutilement!

Article écrit le 06 décembre 2017.

Daniel Picara.



## Concert Sainte Cécile

par l'Harmonie l'Indépendante

Chaque année, selon la tradition, les musiciens de l'Harmonie l'Indépendante honorent leur sainte patronne en proposant une prestation musicale à l'église de Saint Julien les Villas. C'était le 18 novembre.

Emilie CUNIN, directrice musicale, avait choisi des pièces du registre de la musique sacrée : « Non Nobis Dominé » de William Byrd, « Jésus Rex admirabilis » de G. Pierluigi, « Hymn to the Virgin » de Benjamin Britten et aussi pour la fin, mais dans un registre différent, le très populaire « Pomp and circumstance » d'Edward Elgar.



Les musiciens avaient dédié cette messe de la Sainte Cécile à Jean-Pierre JOST, compagnon musicien de longue date, disparu le 27 Juin de cette année. Le père Yves Maurice, prêtre de la paroisse, lui a rendu un vibrant hommage. Martine Jost était présente ainsi que ses trois enfants, tous venus de Paris pour la circonstance. ●

## Nouveaux sancéens

par Martine Jobé

Vendredi 17 novembre a eu lieu la cérémonie des



nouveaux sancéens en présence de monsieur le maire Jean-Michel Viart, des membres du conseil municipal, de madame Jobé Martine, présidente de Saint Julien loisirs détente et des adhérents.

Cette soirée a été offerte à de nouvelles familles sancéennes en toute convivialité avec remise de cadeaux aux parents et friandises aux enfants. Celle ci, très agréable s'est terminée par le verre de l'amitié. ●

## Animations bibliothèque 2017

par Kheira Belmeliani

**Mercredi 25 octobre**, avec « À l'Aube du conte de Messon », la bibliothèque a accueilli le spectacle « Contes et Histoires spécial Halloween ». Plus de 80 spectateurs de 6 à 10 ans, dont les enfants du centre de loisirs, ont pris place sur les tapis de sol. Les plus petits s'étaient déguisés et maquillés pour l'occasion. Ils ont écouté quatre contes populaires sur le thème de la peur. Les enfants se sont vite remis de leurs émotions lors de la distribution de friandises.



**Le mercredi 15 novembre**, la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir 65 enfants pour des contes et histoires avec « À l'Aube du conte ». Avec leurs voix chaleureuses, utilisant des instruments, le collectif a su capter la curiosité des petits et des grands par « ce best off ». C'est avec beaucoup de savoir faire qu'ils ont fait participer les enfants.

**Le mercredi 06 décembre**, la bibliothèque a reçu « À l'aube du conte » pour des contes et histoires spécial Noël autour du sapin. Plus de 40 bambins, âgés de 3 à 7 ans, dont ceux du centre de loisirs mais aussi de l'espace intergénérationnel des Marots de Troyes, ont été captivés par une série de contes populaires français et ukrainiens. Jean François Girost a su entraîner les jeunes spectateurs dans des histoires extraordinaires à l'aide de contes asiatiques et africains avec une présentation soignée et des bruitages judicieux. Le conteur a capté et séduit le jeune public.



**Le 13 décembre 2017**, la bibliothèque a accueilli « Contes et promenades en Calèche » par l'association Kanjy de Saint Parres les Vaudes, avec Sylvie, clown surprise et maquilleuse professionnelle. Les enfants ont été très attentifs à ses contes extraordinaires. L'après midi s'est terminé par un goûter traditionnel de Noël, composé de papillotes et de clémentines. ●





## Le 30<sup>e</sup> salon de la Société des Artistes Sancéens placé sous le signe du changement.

Sous l'impulsion du président Gérard Cotton, l'accent a été mis cette année sur le renouveau. Même si les lieux et le cadre sont restés les mêmes, les anciens panneaux d'affichage rénovés par des bénévoles courageux sont venus compléter les neufs, mis à disposition par la mairie. Ils ont permis d'améliorer la circulation et enrichir ainsi la présentation des œuvres. Du côté des artistes, les amateurs d'art ont pu remarquer l'évolution dans la maîtrise et l'approche des techniques utilisées par nos artistes. Sans oublier la découverte de nouveaux talents parmi les nombreux exposants.

C'est le travail de 45 artistes que monsieur le maire, madame Jouault (adjointe à la culture), de nombreux élus et 250 visiteurs ont admiré lors du vernissage du salon. La salle polyvalente, animée pour l'occasion par Reten's Jazz, a également mis en avant le fruit de vingt invités, qui exposaient pour la première fois à Saint Julien les Villas.

Plus de 700 visiteurs ont défilé tout au long de la semaine, s'émerveillant devant toutes ses techniques et ses genres représentés. La connaissance parfaite et la maîtrise des pratiques s'est révélée au travers de la créativité de chaque œuvre. Peintures (à l'huile, à l'aquarelle, à l'acrylique), photographies, estampes, dessins, arts numériques ou encore sculpture, de quoi contenter chaque promeneur.

La présence des artistes pendant le salon a favorisé un contact direct avec le visiteur. Ce nouvel espace d'exposition et d'échanges a permis de (re)découvrir nos créateurs sancéens, en constante évolution. ●



La sculpture sur différents supports très présente sur le salon



Paysages champêtres ou urbains ont côtoyés des espèces animales, des nus ou encore des œuvres abstraites souvent très colorées



Margarida, animatrice à l'EHPAD de la Moline, a accompagné des résidents à l'exposition. Comme beaucoup de visiteurs, ils ont

été admiratifs devant de telles œuvres. Dès leur retour à la maison de retraite, ils ont exprimé leur enthousiasme auprès des autres résidents.

### Les exposants du salon

**Les adhérents à la SAS :** Robert-Gaëtan Aloisio, Gilles Beuve, Gérard Cotton, Gérard Déchaux, Danièle Dolat, Viviane Gomes, Annick Grimont, Kytine, Michel Groussaud, Maryse Hampe, Claude Herbaut, Marie-Claire Jeandidier, François Jessionesse, Bernard Jouan, Jacques Legrain, Maryse Louis, Patrice Marchand, Hubert Mathieu, Pierre Nicolas, Evelyne Piffre, Marie-Claude Porcher, Christian Ricordeau, Colette Saint-Mars, Marie-Thérèse Tiprez, Ginette Vitry.

**Les invités :** Francette Bats, Liliane Bescond, Marc Bokobza, Jean-Claude Bougrelle, Christelle Boulard, Agnès Briand, Jean-Michel Cosson, Sylvain Courtilier, Jacques Demotier, Claudie Dhulst, Christine Dimmey, Christiane Dubois, Catherine Flamérier, Isabelle Follet, Jacques Fournier, Géviot, Marianne Godard, Marie-Christine Lenoir, Patrick Léon, Marie Verneuil.





## De la diversité pour un marché bien animé

Cette année, la mairie a ouvert un espace supplémentaire pour accueillir davantage de stands lors de son traditionnel marché de Noël couvert. En plus des deux salles polyvalentes, l'espace Gri-

mont a été mis à disposition pour recevoir pas moins de 85 exposants, soit une vingtaine de plus qu'en 2016. Produits gastronomiques, jouets en bois, bijoux, objets de décoration, fleurs, champagne et bien d'autres produits ont su ravir les nombreux visiteurs. Une diversité tant dans le choix que dans le prix afin de trouver le cadeau idéal à offrir pour les fêtes ou pour se faire plaisir.



Artisans et associations ont proposé une belle variété de produits



Les enfants ont voyagé au pays des contes grâce à Kheira de la bibliothèque

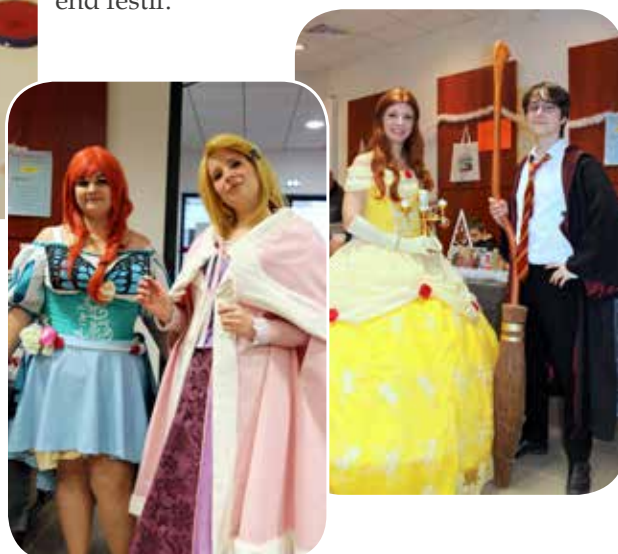
Côté animation, la commune a proposé un programme enchanteur. Les plus jeunes ont pu assister à des spectacles de marionnettes et s'évader avec l'heure du conte. Les plus joueurs se sont essayés à la pêche aux canards et aux manèges alors que les plus créatifs ont osé le maquillage artistique proposé par l'école Blanche Fleur. Les balades en calèche avec Hippo Ecolo et le spectacle de danse orientale par Précieuses et Compagnie a réuni petits et grands. C'est sans oublier la rencontre, aux détours des allées, avec le Père Noël ou les personnages préférés des enfants (Harry Potter, la Reine des Neiges et autres princesses) qui a coloré ce week-end festif.



Un large choix de maquillages pour se transformer le temps d'une journée



Des animations également prévues à l'extérieur



Les membres de l'association Cosplayers de France ont donné vie aux personnages de littérature

Visiteurs et exposants, globalement satisfaits et ravis de l'ambiance, prendront plaisir à revenir l'année prochaine. Des améliorations seront mises en place pour vous proposer toujours mieux et faire de cet événement un rendez-vous incontournable en cette fin d'année. ●



## LE SAPIN MAGIQUE

*par Marie-Françoise Moreau*

Bientôt Noël ! Cette année encore je vais faire l'admiration de tous ! Je suis un sapin immense, à la forme harmonieuse, aux branches bien fournies... Cela fait trente ans que je suis là, dans ce joli jardin, et pour cette fête je suis si bien décoré qu'on vient me voir, parfois de loin, comme on visite un monument !

J'ai eu de la chance... Je suis né dans une pépinière où tous les sapins deviennent arbres de Noël. Cette année-là je les ai entendus, les plus grands... Ils ne parlaient que de ça, ils étaient si pressés d'être choisis ! Pourtant ne disait-on pas, qu'après les fêtes, ils finissaient en copeaux pour alimenter les chaudières ! Moi, je n'étais pas envieux de cet honneur... Mais j'étais tranquille, j'étais si petit !

Vint le jour de la coupe... Je voyais partir mes grands frères avec un petit pincement au cœur... Pourtant, eux, avaient l'air heureux !

Ce jour-là, un petit garçon accompagnait le bûcheron... Il s'est arrêté devant moi et je l'ai entendu dire :

- Regarde, papa, le petit sapin, il est vraiment mignon ! Si on l'emportait pour le mettre dans le jardin ?

- Si tu veux, mon garçon...

Alors, très doucement, je fus retiré de terre avec mes racines... et planté au milieu d'une grande pelouse ! Et je suis très bien ici !

Deux jours avant Noël il faisait un temps superbe... Le froid des jours précédents avait laissé la place au soleil et au ciel bleu, la glace des petites gelées avait fondu...

Le lendemain, la température avait encore grimpé et de gros nuages noirs barraient l'horizon... J'étais inquiet... Cela n'augurait rien de bon...

Le vent s'est mis à souffler avec une force incroyable... Autour de moi, tout volait ! Mais curieusement, je n'en sentais pas les effets, mes branches ne bougeaient pas, toute la décoration restait en place, pas une guirlande ne tombait, les grosses boules multicolores se balançaient doucement bercées par une petite brise... La grosse étoile dorée ornait toujours mon sommet en clignotant gentiment... J'avais l'impression d'être sous une bulle me protégeant de la tempête...

Puis d'un seul coup, tout s'est arrêté...

Autour de moi le spectacle était désolant... des amas de branches enchevêtrées, la terre, labourée, parsemée de morceaux de tuiles éclatées, plaies ouvertes sur ce sol meurtri...

Et moi, intact au lieu de ce désastre ! C'était tout simplement incroyable ! Inutile de vous dire que la nouvelle a fait rapidement le tour de la région !

Et j'ai eu encore plus d'admirateurs !

Depuis ce Noël là, pour tous je suis LE SAPIN MAGIQUE protégé par l'esprit de Noël !







## La course des copines



**Dimanche 8 octobre a eu lieu la célèbre Course des Copines à Saint-Julien-les-Villas, organisée par Marc MOREAU sous l'égide du CASC et en collaboration avec l'ARS (Athletic Ribocortin Savinien).**

C'était la 10e édition de cette sympathique manifestation pédestre qui a enregistré une excellente participation. En effet, 318 concurrentes étaient inscrites contre 304 l'an dernier. Il est bon de souligner que le nombre de non licenciées a dépassé cette année celui des licenciées.

Le départ a été donné à 10h au gymnase Ganne. C'est sous un ciel gris et nuageux que les athlètes féminines se sont élancées pour parcourir les 6,6 km du circuit tracé au sein de la ville.

La quasi-totalité des clubs d'athlétisme aubois étaient représentés mais c'est le TOS qui a fourni le plus de compétitrices (29 personnes). Notons aussi, et pour la première fois, la participation d'une dizaine de femmes sapeurs-pompiers.

On pouvait voir tout au long du circuit un public nombreux et attentif, constitué essentiellement d'amis et de familiers des coureuses.

Les premières coureuses ont fait le parcours en 25 minutes mais les arrivées se sont étalées jusqu'à 11h20. Sur la ligne d'arrivée, une miss et un groupe de conseillers de Saint-Julien-les-Villas ont remis une belle rose à chaque participante.

La course a été gagnée par Agnès PORTIER (TOS) en 24'25 - record du circuit - suivie de Marion AZOUAGH d'Aix en Othe (25'61) et de Stéphanie AYERED-COZIER du même club en 26'06.

A partir de 11h30 s'est déroulée la remise de récompenses à l'intérieur de la grande salle du gymnase Ganne, orchestrée par Marc MOREAU, entouré d'élus, notamment de

Françoise GREVA, Michel BROUILLET et Thierry JOLY, l'équipe des miss, Dominique BARONI, capitaine des pompiers et de Jérôme MESNIER, président de l'ARS. Les prix et les lots offerts ont été très conséquents grâce à la grande générosité des sponsors.

Il convient de souligner l'excellence de l'organisation pour la grande satisfaction des participantes.

Les organisateurs leur ont donné rendez-vous pour la prochaine édition, qui se déroulera en octobre 2018 pour la 11e édition. ●



Le trio gagnant pour cette 10<sup>e</sup> édition



## 40e anniversaire du Vélo Club Sancéen

En septembre 1977, Christian Baudet créait le Vélo Club Sancéen. Le weekend du 4 et 5 novembre, le V.C.S a donc fêté son 40e anniversaire à la salle polyvalente en présence de Jean Michel VIART, maire de Saint-Julien-les-Villas, des sociétaires et de nombreuses personnalités du monde du sport.

Michel BEAU, président actuel, a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux sociétaires, amis et invités. Il a rappelé qu'en 40 ans d'existence, le club a connu 7 maires, 5 présidents (Messieurs BAUDET, LEMAIRE, BAUDOIN, BEAU) mais un seul secrétaire, Patrice ODIN. Puis, il a retracé la vie de l'association pendant cette longue période. Il a insisté sur la qualité et le nombre de manifestations organisées chaque année.

Jean Michel VIART a souligné dans son élocution le dévouement de l'équipe actuelle, la pléthore de bénévoles enthousiastes et le grand nombre d'animations organisées. Il a suggéré aux dirigeants de prévoir en 2018, une nouvelle épreuve de 950 km jusqu'à Rivergaro, ville italienne jumelée avec Saint-Julien-les-Villas.

Jacky LEMAIRE, ancien président, est à l'origine de l'exposition relatant l'histoire du club de 1977 à nos jours, avec des tableaux, des photos et des témoignages. La connaissance de cette rétrospective éclaire parfaitement sur les événements marquants de la vie club.

Le Vélo Club Sancéen aujourd'hui avec 109 licenciés, est devenu une association exemplaire qui peut se prévaloir d'une superbe organisation, dotée d'un sens de l'animation et de la communication remarquable.

Le V.C.S est, sans conteste, par le nombre et l'importance de ses manifestations, le club modèle de cyclotourisme, le plus important du département et l'un des plus dynamiques de la région du Grand Est. La municipalité de Saint-Julien-les-Villas, est fière de la contribution du V.C.S. à l'animation de la commune, et elle ne peut qu'encourager et féliciter les dirigeants et les nombreux bénévoles qui œuvrent dans son sein. Bon anniversaire ! Longue et joyeuse vie au Vélo Club Sancéen ! ●

## 2 parrains pour Saint Julien

La cérémonie de parrainage des clubs de football de l'agglomération troyenne par l'ESTAC a fait des heureux. De nombreux jeunes ont rencontré leurs idoles locales et découverts leurs chaperons pour la saison. Six membres de la Jeunesse Sportive Saint Julien Football ont ainsi eu le privilège de rencontrer Stephan Darbion et Jimmy Giraudon. Ces deux parrains seront donc invités à suivre les entraînements et participer aux rassemblements du club sancéen. Après une longue séance de dédicaces, nos sportifs en herbe sont repartis avec une photo signée par l'équipe de l'ESTAC. Une soirée animée, forte en échanges et en émotions pour nos jeunes footballeurs ! ●



Des événements marquants éclairant la vie du VCS



Une exposition complète sur le club, de 1977 à nos jours





### Une belle réussite du Téléthon du Vélo Club Sancéen malgré la neige et le verglas matinal

Tout le monde reconnaît les remarquables talents des dirigeants et des sociétaires du V.C.S dans les domaines de l'organisation sportive et de l'animation mais ils œuvrent aussi pour l'humanitaire avec « les 7 heures du Téléthon ».

Pour cette 25<sup>ème</sup> participation, le V.C.S et en collaboration avec le Cyclo Club Troyes avaient comme objectif, à travers de cette manifestation, de collecter des fonds qui seront intégralement versés au Téléthon pour financer la recherche des maladies génétiques.

Ils l'ont fait avec des formules ludiques et sportives, et bien sur le sourire permanent des organisateurs. La finalité était de faire participer le maximum de personnes aux trois circuits proposés.

Un circuit cyclo de 21 km dans la vallée de la Seine et accessible à tous. Ce n'était pas une course mais une balade en groupe avec la chasuble du Téléthon. Un circuit pédestre de 4 km, sur un parcours fléché dans les rues de Saint Julien les Villas.

Les premiers départs pour ces deux circuits étaient prévus à 9 heures, et puis à toutes les heures de l'Espace André Grimont. Hélas ! Le froid, la neige par endroits et surtout le verglas ont perturbé cette belle organisation, de sorte que seuls quelques participants courageux ont bravé les mauvaises conditions climatiques. Le temps s'améliorant en fin de matinée, on a pu assister à des départs cyclos et pédestres importants à partir de 13h.

L'après midi à 14 h 30, comme l'année dernière, il y a eu le départ pour le 3<sup>ème</sup> circuit de 15 km réservé aux vététistes.

Le principe était simple, les participants donnaient 2 € à chaque tour pour cette noble cause. Ils pouvaient, comme beaucoup d'auobis l'ont fait, effectuer des dons plus importants en se rendant à l'Espace Grimont sans être obligés de rouler ou de marcher.

Le Vélo Club Sancéen, toujours aussi prévoyant et convivial, offrait le café pour tous à chaque tour.

En définitive, le mauvais temps n'a pas eu raison de cet élan populaire de générosité, qui a permis de collecter 1.336, 70 € pour le Téléthon.

Un grand merci à tous les participants et toutes nos félicitations au Vélo Club Sancéen pour leur dévouement humanitaire. ●



L'équipe des Mères Noël a été l'attraction principale de cette après-midi de solidarité !

### Football et Téléthon 2017

par Michel Brouillet

L'édition footballistique du téléthon de cette année a connu un nouveau succès. Cet événement a été organisé en partenariat avec le Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal de Saint-Julien-les-Villas et Monsieur Hugues Mocquery de la mairie de Saint Parres aux Tertres.

Ce sont trente participants et une vingtaine de spectateurs qui ont contribué à cet élan social grâce aux cotisations des équipes, à la vente de gâteaux et tisane de Noël. ●





### Commémoration du 11 novembre à la résidence

La résidence de la Moline a organisé une belle cérémonie en présence de madame Annick Grimont, présidente de l'association ainsi que monsieur François Guyot, vice-président et d'autres membres. Monsieur Jean-Michel Viart, maire de la commune, a ouvert le discours en présence de monsieur Sébastien Touffu directeur de l'Onac ainsi que madame Bazin-Malgras, députée, et les membres de l'organisation. Ce moment fut l'occasion de mettre à l'honneur madame Madeleine Billat, ancienne résistante et déportée de la seconde guerre mondiale. Cette occasion a rappelé l'importance de ce devoir de mémoire pour toutes les personnes qui ont vécu des moments de tragédie inoubliables et afin que plus jamais les générations actuelles et futures ne revivent ses guerres destructibles. ●



### Rencontres intergénérationnelles



Dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), des rencontres sont organisées entre des écoles de la ville et la maison de retraite. Deux fois par mois et en fonction des fêtes calendaires, des projets en commun sont mis en place : carnaval, pâques, Noël, jeux d'adresse, jeux de société...

Des moments de partage et d'échanges pour un renforcement des liens entre ses deux générations. ●

### Retrouvailles lors du loto

La résidence de Pont sur Seine a organisé son traditionnel loto inter maisons de retraite à la salle des fêtes de la commune. Cinq de nos résidents ont pris part à ce loto et les gagnants ont reçu des cadeaux. Mais la plus belle récompense a été pour l'un des participants : cet échange lui a permis de retrouver un membre de sa famille qu'il n'avait pas vu depuis 40 ans ! Un goûter est venu clôturer cet après-midi de partage et convivialité. ●





## Goûter 2017

Tout d'abord un grand merci à tous nos aînés qui se sont déplacés pour cette 3<sup>e</sup> édition du goûter récréatif, animé par Image de Marc, ainsi qu'une prestation très appréciée de l'association sancéenne « Précieuse et Compagnie ».

A l'issue de cet après-midi, nos seniors sont repartis avec leur colis de Noël, et rendez-vous leur a été donné pour le 22 avril 2018 à l'occasion du repas du printemps. Pensez à venir vous inscrire auprès de Béatrice Guyot à partir du 15 janvier

Toute l'équipe du CCAS s'était mobilisée pour que cet après-midi soit une réussite et je tiens à les remercier chaleureusement. Merci également à Monsieur Eric Peters et la boulangerie « La Gerbe d'Or » pour leur contribution à la bonne ambiance de ce moment festif et également au fleuriste « Anémone » pour la composition de Noël. ●



## Le beaujolais nouveau est arrivé...

...jusqu'à la résidence de la Moline ! Pour l'occasion Baptiste, le cuisinier a préparé un délicieux buffet, très apprécié par les résidents, le personnel et les convives. ●



## État civil



### Naissances

#### ● Octobre

06 : Constance BOUILLOT PRUNIER  
09 : Maé SATOLA  
11 : Camille FLEURY  
14 : Seyid DIBRANI  
16 : Alessia MARCEAUX  
16 : Liham BELHAMRA  
18 : Laure JOUAULT  
18 : Luck JOUAULT  
19 : Sohen GRODET  
29 : Naël DEMOUGEOT HEBMANN

#### ● Novembre

13 : Noa RETAILLEAU  
21 : Lucas DELÊTRE  
23 : Mila MORUCHON BURRI  
25 : Armand FRAZIER  
29 : Hugo DE LIMA  
29 : Lilo BIENTZ LAMOTTE

*Toutes nos félicitations  
aux parents !*

### Mariages

#### ● Octobre

14 : Nicolas BUHRY et Céline SPIRE  
28 : Franck BOURLIER et Sarah VIAULT

#### ● Novembre

04 : Mouloud BOUKANTAR et Nadia GUENDA

*Toutes nos félicitations  
aux heureux mariés !*

### Décès

#### ● Octobre

03 : Jean-Marie DOUCET, 78 ans  
09 : Yolande BIANCHI veuve BAUDET, 94 ans  
18 : Maurice AUBERTIN, 78 ans  
20 : Renée LEBON veuve PANNETIER, 96 ans  
21 : Youssef BELHAJ, 78 ans

#### ● Novembre

02 : Claudia DA CONCELÇÃO GONÇALVES JERONIMO, 80 ans  
04 : Sergio ROTTA, 83 ans  
07 : Jean JOLY, 84 ans  
16 : Fabrice JACQUOT, 43 ans  
23 : Rolande GERBEAU, 89 ans

*Nous présentons nos  
sincères condoléances à  
toutes les familles.*

## Bulletin municipal : le Sancéen a besoin de vous !

Afin d'améliorer votre journal communal, nous vous proposons de remplir ce questionnaire de satisfaction en seulement quelques minutes. Les résultats obtenus nous permettront de mieux vous connaître et vous proposer un magazine qui correspondra davantage à vos attentes.

### Votre façon de lire le bulletin municipal

Vous lisez le Sancéen :

- Entièrement et plutôt en détail
- En le consultant rapidement
- L'un ou l'autre en fonction du contenu
- Jamais (pour quelle(s) raison(s) ? .....)

Actuellement, quelles rubriques lisez-vous ?

(Plusieurs choix possibles)

- Edito
- Affaires générales
- Politique de la ville
- Finances
- Affaires scolaires
- Développement durable
- Urbanisme
- Citoyenneté
- Expression politique
- Vie culturelle
- Sports
- Affaires sociales
- Etat civil

Quelle(s) rubrique(s) voudriez-vous ajouter ?

Quels sont les thèmes qui vous intéressent le plus ?

- Conseil municipal
- Services communaux
- Environnement
- Urbanisme et travaux
- Sécurité
- Education et jeunesse
- Culture
- Associations
- Sports
- Solidarité
- Commerces et entreprises
- Tourisme
- Etat civil
- Liberté d'expression
- Autres :

### Le contenu du bulletin

De manière générale, trouvez-vous le choix des sujets :

- Très intéressant
- Intéressant
- Peu intéressant
- Sans intérêt

Pour vous, les informations données vous semblent :

- Complètes
- Très détaillées
- Trop succinctes

### Visuellement, le Sancéen :

- Est agréable à lire :
  - oui
  - non
- Possède une couverture attractive
  - oui
  - non
- Est assez illustré
  - oui
  - non
- Est adapté à l'image que vous vous faites de la commune :
  - oui
  - non

Quelles améliorations souhaitez-vous voir apportées au journal (à tous niveaux : rubriques, contenu, choix des informations, tonalité, visuel...)?

### A propos de vous

Vous êtes

- Un homme
- Une femme

Votre tranche d'âge

- 10/18
- 18/30
- 30/45
- 45/60
- 60/75
- >75

Vous êtes

- Etudiant
- Actif
- Sans activité
- Retraité

### Merci pour votre participation !

(Vous pouvez déposer les questionnaires complétés dans la boîte aux lettres de la mairie au 03 rue de l'Hôtel de ville ou répondre à ce sondage sur le site de la ville : [saintjulienlesvillas.fr](http://saintjulienlesvillas.fr))





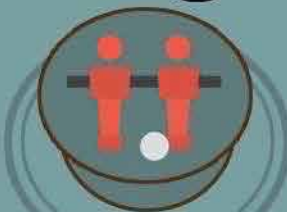
# SAM.24 & DIM. 25 MARS 2018

[ Samedi de 11h à Minuit et Dimanche de 10h à 18h ]

# FLIPPER'S WEEK **3**



ARCADE



BABYFOOT



CONSOLE



FLIPPER

**ENTRÉE : 4€ -10 ans : 1€**  
ACCÈS GRATUIT À TOUS LES JEUX

RETRO-GAMING | PIÈCES DÉTACHÉES | TOMBOLA | ANIMATIONS

**SAINT-JULIEN-LES-VILLAS (10800)**

**GYMNASE - 9 FERNAND GANNE**

RESTAURATION  
BUVETTE

